

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Etre solidaire, plus qu'une tradition, un devoir.*

Délibération n° : 432

Commission : Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Dossier : 181029

Direction en charge : Cabinet du Maire et des Elus

Objet : Subventions en faveur des associations d'anciens combattants - Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 16/11/2018

Compte rendu affiché le : 27/11/2018

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME (Présent à partir de la question n°9 du projet de l'ordre du jour.), Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALLO, M. Jean-Noël CORNUT, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente jusqu'à la question n°42 du projet de l'ordre du jour.), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, M. Florent PIGEON (Présent jusqu'à la question n°73 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL, Mme Geneviève ALBOUY, M. Georges ZIEGLER (Présent jusqu'à la question n°44 du projet de l'ordre du jour.)

Absents-Excusés :

Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT (pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE) Mme Marie-Dominique FAURE (pouvoir à Mme Raymonde ALLIROT) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME, Pouvoir jusqu'à la question n°14 du projet de l'ordre du jour.) Mme Caroline MONTAGNIER (pouvoir à Mme Pascale LACOUR, Pouvoir jusqu'à la question n°42 du projet de l'ordre du jour.) M. André FRIEDENBERG (pouvoir à Mme Nadia SEMACHE) M. Serge HORVATH (pouvoir à M. Gabriel DE PEYRECAVE)

Absents :

M. Lionel SAUGUES

Politique : *Etre solidaire, plus qu'une tradition, un devoir.*

Délibération n° : 432

Commission : Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Dossier : 181029

Direction en charge : Cabinet du Maire et des Elus

Objet : Subventions en faveur des associations d'anciens combattants - Approbation.

□ Rappel et Références :

La Ville de Saint-Etienne verse chaque année une subvention aux différentes associations d'anciens combattants afin de contribuer aux actions qu'elles engagent.

□ Motivation et Opportunité :

La Ville souhaite maintenir son aide afin de transmettre la mémoire aux jeunes générations et d'exprimer concrètement sa reconnaissance aux anciens combattants qui ont beaucoup donné pour que nous vivions libres.

□ Contenu :

La Ville de Saint-Etienne attribue aux associations d'anciens combattants les sommes suivantes, par association, pour une aide au fonctionnement :

Nom	Subvention 2017	Subvention 2018 proposée
Amicale Régimentaire des Anciens du 38ème Régiment d'Infanterie	400 €	400 €
Résistance et Déportation de la Loire	800 €	800 €
TOTAL	1.200,00 €	1.200,00 €

La Ville de Saint-Etienne attribue aux associations d'anciens combattants les sommes suivantes, par association, pour une aide au projet :

Nom	Objet de la demande	Subvention 2018 proposée
Union départementale des sous-officiers en retraite section Loire-UDSOR	Acquisition d'un drapeau de l'association	1 160 €
Union Nationale des Parachutistes section Loire	Tenue d'un stand à la Foire de Saint-Etienne	640 €
Union Fédérale des Associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre de la Loire (UFAC)	Centenaire de l'Union Fédérale	620 €
TOTAL		2.420,00 €

□ Maîtrise d'ouvrage :

Ville de Saint-Etienne.

□ Point Financier :

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC : 3.620,00 €

dont personnel mis en oeuvre :

◦ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						

Fonctionnement	3.620,00 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ Proposition :

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir approuver l'attribution des subventions indiquées ci-dessus pour un montant total de 3.620,00 €

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire BP 2018 chapitre 65 article 6574
Résultat du vote : 58 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	Pour Extrait, Pour le Maire, Le Premier Adjoint
	Gilles ARTIGUES